



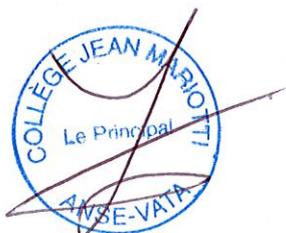
COLLEGE JEAN MARIOTTI

NUMERO DE L'ETABLISSEMENT 9830277J

**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 1**

Séance du 25 Avril 2017

Le Président :



Le Secrétaire de Séance :

A blue handwritten signature.

COLLEGE JEAN MARIOTTI
9830277J

Tableau de présence des membres du Conseil d'Administration n° 1 du 25 avril 2017

Qualités	Noms	P	E	A	Qualités	Noms	P	E	A
MEMBRES DE DROIT					ELUS DES COLLECTIVITES				
Chef d'établissement	LISNIC Agnès	X			Province Sud	JULIE Nina		X	
Chef d'établissement adjoint	PAREY Sébastien	X			Province Sud	LECOURIEUX Yoann		X	
Adjoint- Gestionnaire	ROBIN Régine	X			Commune	LAROQUE Valérie		X	
C.P.E.	BOSSIERES Annie	X							
PERSONNALITES QUALIFIEES									
SARDA Monique							X		
LIONNET Guiseppina							X		
REPRESENTANT DU CONSEIL COUTUMIER									
BOUEI Léa									X
REPRESENTANT ELUS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION									
	CHOLIN Aurélie	X				BUAMA Jeanine			
	CACELLI Franck	X				SAVIGNAC Maggy			
	LACHMANN Pascal			X		MANDOU Julien	X		
	COINTEPAS Alexandra	X				NATUREL Glenn			
	LEPINE Magali	X				BRUYERE Véronique			
	CHADUC Michael	X				THAUMIOT Cédric			
	CHESSE Florence	X				PERRAUD Véronique			
REPRESENTANT ELUS DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, SOCIAUX, DE SANTE, TECHNIQUE, OUVRIERS ET DE SERVICE									
Titulaires	HIRIGARAY Noèle	X			Suppléants				
	REED Marguerite		X						
	KADDOUR Ghislaine		X						
REPRESENTANT ELUS DES PARENTS D'ELEVES									
Titulaires	BOUYER Artémis		X		Suppléants	CAILLOT-LESSIAU Chloé	X		
	BOYER Jean-Marc			X		CLEMENT Anne	X		
	GERARDIN David	X				COUSTENOBLE Bénédicte			
	MACE Elvis	X				DORNER Sonia			
	MORIN-SEYTRES Nathalie	X				FENEUX Ronan			
	RUIZ Ana	X				GASSARINO Katia			
	SPEDALIERI Fédérico			X		WENKER Stéphanie			
REPRESENTANT ELUS DES PARENTS D'ELEVES									
Titulaires	MAS Nina	X			Suppléants	PIQUEMAL Jules			
	REBATEL Loup-Maxence	X				COULY Robin			
	LE BON Léo	X				TINEL Claire			

QUORUM ATTEINT : OUI NON

ORDRE DU JOUR

<p><u>En présence des membres élus, titulaires et suppléants</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Installation du Conseil d'Administration • Installation de la Commission permanente • Installation du Conseil de discipline et d'éducation 	Annexes	Délibérations
<p style="text-align: center;"><u>SEANCE : en présence des membres titulaires</u></p> <p><u>I. Questions relatives au fonctionnement de l'établissement</u></p> <p>I.1 - Installation de la Commission éducative I.2 - Installation du CESC - Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté I.3 - Installation de la Commission des menus I.4 - Présentation du Conseil pédagogique I.5 - Présentation du CVC – Conseil de vie collégien I.6 - Présentation du groupe de travail PPMS – Plan particulier de mise en sûreté I.7 - Adoption du règlement intérieur du Conseil d'administration I.8 - Adoption de l'ordre du jour I.9 - Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 28 novembre 2016</p>		<p>N°1/2017 N°2/2017 N°3/2017 N°4/2017 N°5/2017 N°6/2017</p>
<p><u>II. Questions relatives au domaine budgétaire et financier</u></p> <p>II.1 - Compte financier 2016 II.2 - DBM pour vote II.3 - DBM pour information</p>		<p>N°7-8-9/2017 10/2017</p>
<p><u>III. Questions relatives à l'action éducatrice</u></p> <p>III.1 - Rapport annuel d'activités et de performance 2016 III.2 - Année scolaire 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bilan de rentrée • Histoire des arts : modalités et organisation de l'épreuve d'Histoire des Arts • Programme AS • Perspectives pédagogiques et éducatives 		<p>N°11/2017 N°12/2017 N°13/2017</p>
<p><u>IV. Questions diverses</u></p>		

Le quorum étant atteint avec 23 membres présents, madame le Principal ouvre la séance à 17h05. Elle souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres présents qu'elle remercie de leur présence. Madame Morin-Seytres, représentant des parents d'élèves, est nommée secrétaire de séance

En présence de tous les membres élus, titulaires et suppléants

▪ **Installation du Conseil d'administration**

Il est procédé à l'installation du Conseil d'administration suite aux élections du 30 et 31 mars 2017. La composition est la suivante :

Liste des membres du Conseil d'Administration

Chef d'établissement, président : Madame LISNIC Agnès
Chef d'établissement-adjoint : Monsieur PAREY Sébastien
Gestionnaire de l'établissement : Madame ROBIN Régine
Conseillère principale d'éducation : Madame BOSSIERES Annie

Deux représentants de l'assemblée de province :

<u>Titulaires :</u>	<u>Suppléant :</u>
JULIE Nina	LAGNEAU Martine
LECOURIEUX Yoann	BACKES Sonia

Représentant de la commune :

<u>Titulaire :</u>	<u>Suppléant :</u>
LAROQUE Valérie	BUI-DUYET Diane

Représentant du conseil coutumier de l'aire coutumière :

<u>Titulaire :</u>	<u>Suppléant :</u>
BOUEI Léa	NON communiqué

Personnalité(s) qualifiée(s) :

- Madame Monique SARDA, Direction de la Politique de la Ville - Service Développement Proximité (SDP)
- Madame LIONNET Giuseppina, Association SOS Mangrove

Représentants élus des personnels :

Sept au titre des personnels d'enseignement et d'éducation :

<u>Titulaires :</u>	<u>Suppléants :</u>
CHOLIN Aurélie	BUAMA Jeanine
CACELLI Franck	SAVIGNAC Maggy
LACHMANN Pascal	MANDOU Julien
COINTEPAS Alexandra	NATUREL Glenn
LEPINE Magali	BRUYERE Véronique
CHADUC Michael	THAUMIOT Cédric
CHESSE Florence	PERRAUD Véronique

Trois au titre des personnels ATOSS :

<u>Titulaires :</u>	<u>Suppléants :</u>
HIRIGARAY Noèle	
REED Marguerite	
KADDOUR Ghislaine	

Sept représentants élus des parents d'élèves

Titulaires :	Suppléants :
BOUYER Artémis	CAILLOT-LESSIAU Chloé
BOYER Jean-Marc	CLEMENT Anne
GERARDIN David	COUSTENOBLE Bénédicte
MACE Elvis	DORNER Sonia
MORIN-SEYTRES Nathalie	FENEUX Ronan
RUIZ Ana	GASSARINO Katia
SPEDALIERI Fédérico	WENKER Stéphanie

Trois représentants élus des élèves

Titulaires :	Suppléants :
MAS Nina	PIQUEMAL Jules
REBATEL Loup-Maxence	COULY Robin
LE BON Léo	TINEL Claire

Total des membres du CA : 30

▪ Installation des différentes commissions :

Commission permanente :

Suite aux élections du 25 avril 2017, il est procédé à l'installation de la Commission permanente dont madame le Principal explique le rôle.

La composition est la suivante :

Chef d'établissement, président : Madame LISNIC Agnès
Chef d'établissement-Adjoint : Monsieur PAREY Sébastien
Gestionnaire de l'établissement : Madame ROBIN Régine
Conseillère Principale d'Education : Madame BOSSIERES Annie

Un représentant de la commune du siège de l'établissement:

Titulaire :	Suppléant :
LAROQUE Valérie	BUI-DUYET Diane

Un représentant du conseil coutumier de l'aire coutumière :

Titulaire :	Suppléant :
BOUEI Léa	

Six représentants élus des personnels :

Quatre au titre des personnels d'enseignement, d'éducation, de surveillance ou

de documentation :

Titulaires :	Suppléants :
NATUREL Glenn	COINTEPAS Alexandra
MANDOU Julien	CHOLIN Aurélie
SAVIGNAC Maggy	CACELLI Franck
THAUMIOT Cédric	CHADUC Michael

Deux au titre des personnels d'Administration, de santé scolaire, techniques,

ouvriers et de service et de
laboratoire :

<u>Titulaires :</u>	<u>Suppléants :</u>
HIRIGARAY Noèle	
REED Marguerite	

Quatre représentants élus des parents d'élèves :

<u>Titulaires :</u>	<u>Suppléants :</u>
BOYER Jean-Marc	BOUYER Artémis
MACE Elvis	CLEMENT Anne
MORIN-SEYTRES Nathalie	GERARDIN David
RUIZ Ana	SPEDALIERI Fédérico

Deux représentants élus des élèves :

<u>Titulaires :</u>	<u>Suppléants :</u>
REBATEL Loup-Maxence	COULY Robin
MAS Nina	PIQUEMAL Jules

Total des membres de la commission permanente : 18

Conseil de discipline et d'éducation

Suite aux élections du 25 avril 2017, il est procédé à l'installation du Conseil de discipline et d'éducation dont madame le Principal explique le rôle.

La composition est la suivante :

Chef d'établissement, président : Madame LISNIC Agnès
Chef d'établissement-adjoint : Monsieur PAREY Sébastien
Conseillère Principale d'Éducation : Madame BOSSIERES Annie
Gestionnaire de l'établissement : Madame ROBIN Régine

Un représentant du conseil coutumier de l'aire coutumière

<u>Titulaire :</u>	<u>Suppléant :</u>
BOUEI Léa	

Cinq représentants élus des personnels :

Dont trois au titre des personnels d'enseignement, d'éducation, de surveillance ou de documentation :

<u>Titulaires :</u>	<u>Suppléants :</u>
BUAMA Jeanine	CHOLIN Aurélie
CHESSE Florence	LACHMANN Pascal
NATUREL Glenn	COINTEPAS Alexandra

Et deux au titre des personnels ATOSS :

<u>Titulaires :</u>	<u>Suppléants :</u>
HIRIGARAY Noèle	
KADDOUR Ghislaine	

Trois représentants élus des parents d'élèves:

<u>Titulaires :</u>	<u>Suppléants :</u>
CLEMENT Anne	DORNER Sonia
CAILLOT-LESSIAU Chloé	FENEUX Ronan
SPEDALIERI Fédérico	GASSARINO Katia

Deux représentants élus des élèves :

<u>Titulaires :</u>	<u>Suppléants :</u>
LE BON Léo	TINEL Claire
MAS Nina	PIQUEMAL Jules

Total des membres du conseil de discipline et d'éducation : 15

Séance en présence des membres titulaires

I. Questions relatives au fonctionnement de l'établissement

I.1 – Installation de la commission éducative

Madame le Principal présente aux membres présents la composition de la Commission éducative et en explique le rôle. Elle précise que ce n'est pas une instance disciplinaire mais qu'elle a vocation à se réunir lorsqu'un élève, ponctuellement ou de façon répétée, rencontre des problèmes relatifs à la vie scolaire.

Madame le Principal soumet au vote des membres présents la délibération portant avis sur la composition de la Commission éducative.

Conditions du vote :

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n° 1 - 2017

La composition de la commission éducative est adoptée à l'unanimité des membres présents

I.2 – Installation de CESC - Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté

Madame le Principal présente aux membres présents la composition du CESC et en explique le rôle.

Madame le Principal soumet au vote des membres présents la délibération portant avis sur la composition du CESC.

Conditions du vote :

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n° 2 – 2017

La composition du CESC est adoptée à l'unanimité des membres présents

I.3 – Installation de la commission des menus

Madame le Principal présente aux membres présents la composition de la commission des menus qui se réunira mensuellement.

Madame le Principal soumet au vote des membres présents la délibération portant avis sur la composition de la commission des menus

Conditions du vote :

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n° 3 – 2017

La composition de la commission des menus est adoptée à l'unanimité des membres présents.

I.4 – Présentation du conseil pédagogique

Madame le Principal présente aux membres présents le conseil pédagogique et en explique le rôle. Elle précise que le conseil pédagogique s'est réuni le 20 avril et souligne l'apport important de cette instance dans la mise en œuvre du projet d'établissement.

La composition du Conseil pédagogique est la suivante :

Principal, Président : Madame LISNIC Agnès

Principal Adjoint : Monsieur PAREY Sébastien

Conseillère Principale d'Education : Madame BOSSIERES Annie

Professeurs principaux :

6^{ème} : RIVIERE Murielle

5^{ème} : PERRAUD Véronique

4^{ème} : NATIVEL Virginie

3^{ème} : THAUMIOT Cédric

Professeurs coordonnateurs:

AGUSTIN Sharon, anglais

BARTHELEMY Isabelle, histoire - géographie, EMC

BOUISSIERE Jonathan, mathématiques

CHESSE Florence, éducation musicale

COULMEAU Agnès, lettres

GUENOUN Joël, Sciences physiques

JEGAT Laure, arts plastiques

LACHMANN Pascal, EPS

LAILLE Audrey, SVT

LEPINE Magali, LV2

MARCHAND Karine, CDI

PRALONG-CHOLIN Aurélie, Professeur ULIS

SAVIGNAC Maggy, technologie

1.5 –Présentation du CVC – Conseil de vie collégienne

Madame le Principal présente aux membres présents le CVC et en explique le rôle.

La composition du CVC est la suivante :

La composition du CVC du Collège Mariotti a été arrêtée comme suit :

12 délégués-élèves :

Titulaire	Suppléant
Emmanuelle CLEMENT	Juliette SCEMAMA
Prunelle BLANC	Eileen DESESQUELLES
Guillaume VENDEGOU	Raphaël BOUZIGUES
Léo LE BON	Claire TINEL
Loup-Maxence REBATEL	Robin COULY
Ségolène BRO	Sarah HEZARD
Axel RALEB	Romain GAYA
Nina MAS	Jules PIQUEMAL
Paul GERARDIN	Laura JAHJA
Maïa MOTAIS	Inès THEBAULT
Oscar GARCIA	Maëlle GUERIN
Heïana COUROSSE	

10 membres adultes :

Ce groupe est composé de membres de droit et de membres désignés par le chef d'établissement.

▪ Membres de droit :

Mme la Principale
M. le Principal-adjoint
Mme la Gestionnaire
Mme la CPE

▪ Membres désignés :

2 représentants des parents
2 représentants des professeurs
1 adjoint d'éducation
1 agent de service

1.6 – Présentation du groupe de travail PPMS

Madame le Principal présente aux membres présents le groupe de travail PPMS – Plan Particulier de mise en sûreté .Elle présente ce qu'est le PPMS et explique les modalités de mise en œuvre.

I.7 – Adoption du règlement intérieur du Conseil d'administration.

Madame le Principal présente le règlement intérieur du conseil d'administration. Madame le Principal soumet au vote des membres présents la délibération portant avis sur le règlement intérieur du conseil d'administration.

Conditions du vote :

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n° 4– 2017

Le règlement intérieur du conseil d'administration est adopté à l'unanimité des membres présents

I.8 – Adoption de l'ordre du jour

Madame le Principal soumet au vote des membres présents la délibération portant avis sur l'adoption de l'ordre du jour.

Conditions du vote :

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n° 5– 2017

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des membres présents

I.9 – Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 28 novembre 2016

Madame le Principal soumet au vote des membres présents la délibération portant avis sur l'adoption du procès-verbal du 28 novembre 2016.

Conditions du vote :

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n° 6- 2017

Le procès-verbal du conseil d'administration du 28 novembre 2016 est adopté à l'unanimité des membres présents.

II. Questions relatives aux domaines budgétaire et financier

II.1 – Compte financier 2016

Madame le Principal présente aux membres présents madame Drouet, agent comptable qu'elle remercie pour sa présence. Elle souligne la nécessité pour tous les membres présents, en particulier les représentants des élèves, de comprendre la présentation du compte financier.

Madame Drouet présente le compte financier de l'année 2016. Elle rappelle que le compte financier est l'acte qui arrête l'ensemble des opérations effectuées. Il doit être voté avant le 30 avril.

Le compte financier rend compte de l'exécution budgétaire, il rend compte d'un budget qui a été modifié par DBM pour vote ou pour information

A l'issue de cette présentation seront soumis au vote :

- le montant net des charges et des produits
- l'affectation des résultats du SRH et de service général

Charges et produits

Développement des charges

Service AP : Activités pédagogiques

Ce service concerne toutes les charges liées à la pédagogie. Il s'agit principalement des dépenses concernant le transport des élèves (sorties pédagogiques, EPS...), l'achat de manuels scolaires, l'achat de petits matériels et de fournitures administratives.

- montant net des charges : 16 974 019 F – crédits ouverts : 18 797 270 F – crédits non employés : 1 823 251 F

Budget ouvert : 12 407 080 F – réalisation : 16 974 019 F – écart : 4 566 939 F

L'écart s'explique par un prélèvement sur fonds de réserve de 751 000 F.

Les crédits non employés retombent dans les réserves. Les crédits globalisés et crédits des subventions seront réaffectés. La différence s'explique par des dépenses liées aux crédits globalisés (carnets de correspondance, assurance élèves, droit de reprographie) au projet d'établissement, aux classes PAC, à des paiements concernant la prestation d'intervenants extérieurs pour des projets, à deux voyages réalisés en Australie et en Nouvelle-Zélande et au complément de la subvention de fonctionnement.

Service VE : Vie de l'élève

- Montant net des charges : 606 530 F - crédits ouverts : 872 486 F - crédits non employés : 265 956 F

Budget ouvert : 340 000 F – réalisation : 606 530 F – écart : 266 530 F

Les dépenses concernant l'aide sociale à l'élève. Ce sont des ressources spécifiques telles que les crédits globalisés du fonds social : transport d'élèves, prise en charge de la demi-pension, participation pour des élèves à un voyage, achat de fournitures scolaires.

Service ALO : Administration et logistique

Le service ALO correspond au fonctionnement de l'établissement. Ce sont toutes les dépenses de viabilisation (consommation électrique, consommation d'eau, téléphone), les diverses réparations et contrats ainsi que les amortissements

- montant net des charges : 28 130 505 F - crédits ouverts : 31 524 338 F - crédits non employés : 3 393 833 F

Budget ouvert : 25 675 338 F – réalisation : 28 130 505 F – écart : 2 455 167 F

L'écart s'explique par un prélèvement sur fonds de réserve de 2 749 000 F.

Service SRH : Service Restauration et Hébergement

Ce service se suffit à lui-même.

Les principales dépenses sont les achats de denrées et la contribution au service ALO pour les charges de viabilisation.

- montant net des charges : 35 553 668 F - crédits ouverts : 36 825 300 F - crédits non employés : 1 271 632 F

Budget ouvert : 34 225 300 F – réalisation : 35 553 668 F – écart : 1 328 368 F

Service SBP : Bourses provinciales

- montant net des charges : 1 596 476 F - crédits ouverts : 2 088 900 F - crédits non employés : 492 424 F

Budget ouvert : 2 088 900 F – réalisation : 1 596 476 F – écart : 492 424 F

Le montant est identique entre les dépenses et les recettes. Il est précisé que le taux d'élèves boursiers est d'environ 5%.

Service OPC : Opérations en capital

- montant net des charges : 3 786 222 F - crédits ouverts : 6 494 314 F - crédits non employés : 2 708 092 F

Budget ouvert : 4 600 000 F – réalisation : 3 786 222 F – écart : 813 778 F

Les dépenses immobilisées ont été réalisées grâce à la subvention d'investissement de la province sud.

Développement des produits

Service AP : Activités pédagogiques

- montant net des produits : 16 506 177 F - prévisions de produits : 18 046 270 F –
Réalisation : - 1 540 093 F

Budget ouvert : 12 407 080 F – réalisation : 16 506 177 F – écart : 4 099 097 F

Les recettes proviennent principalement des objets confectionnés, de la participation des familles ainsi que diverses subventions obtenues pour deux voyages, des subventions pour les crédits globalisés, les classes PAC, le projet d'établissement, des subventions d'équipement et de fonctionnement de la Province sud, des dons APE, FSE et des associations

Service VE : Vie de l'élève

- montant net des produits : 606 530 F – prévisions de produits : 872 486 F – Réalisation :
- 265 956 F

Budget ouvert : 340 000 F – réalisation : 606 530 F – écart : 266 530 F

Il s'agit de recettes des crédits globalisés du fonds social.

Service ALO: Administration et Logistique

- montant net des produits : 21 924 743 F – prévisions de produits : 23 066 364 F –
Réalisation : - 1 141 621 F

Budget ouvert : 24 416 364 F – réalisation : 21 924 743 F – écart : 2 491 621 F

Les recettes concernent le reversement de la viabilisation des personnels logés, la subvention de fonctionnement et d'équipement de la Province Sud, le reversement de la contribution du service SRH au service ALO

Service SRH : Service Restauration et Hébergement

- montant net des produits : 37 295 620 F - prévisions de produits : 35 625 300 F –
Réalisation : 1 670 320 F

Budget ouvert : 34 225 300 F – réalisation : 37 295 620 F – écart : 3 070 320 F

Les recettes proviennent du paiement de la demi-pension.

Service SBP : Bourses provinciales

- montant net des produits : 1 596 476 F - prévisions de produits : 2 088 900 F – Réalisation :
- 492 424 F

Budget ouvert : 2 088 900 F – réalisation : 1 596 476 F – écart : - 492 424 F

Les recettes et dépenses de ce service sont équilibrées.

Le service OPC : Opérations en capital

- montant net des produits : 3 786 222 F - prévisions de produits : 6 494 314 F - réalisations :
- 2 708 092 F

Budget ouvert : 4 600 000 F – réalisation : 3 786 222 F – écart : 813 778 F

Les recettes et dépenses de ce service sont équilibrées.

Madame le principal soumet au vote des membres présents la délibération portant avis sur l'adoption du compte financier 2016.

Conditions du vote :

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n° 7 - 2017

Le compte financier 2016 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Affectation du résultat – Répartition des réserves

Madame DROUET présente l'exécution du budget 2016 qui laisse apparaître un résultat déficitaire de 4 931 652 F. Il s'agit de la différence entre les recettes pour 77 929 546 F et les dépenses pour 82 861 198 F.

La ventilation du résultat est la suivante :

Déficit au service général : - 6 673 604 F

Boni au service SRH : 1 741 952 F

Résultat : - 4 931 652 F

Madame DROUET présente le montant des fonds de réserve :

Service général : 7 347 793 F

SRH : 12 101 911 F

Madame DROUET précise que certains établissements font le choix de ne pas séparer les fonds de réserves de deux services. Madame le Principal précise qu'il lui semble préférable d'identifier en les distinguant les fonds de réserve de chaque service, tout en ayant la possibilité de faire des virements d'un service à l'autre.

Madame le principal soumet au vote des membres présents la délibération portant avis de l'affectation des résultats.

Conditions du vote :

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n° 8 - 2017

L'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité des membres présents.

II.2 – DBM pour vote

Cette DBM concerne la répartition :

- du reliquat des crédits globalisés 2016 : 376 634 F

Madame ROBIN propose la répartition suivante :

Assurance élèves, CAFAT : 160 000 F

Carnets de correspondance : 55 000 F

Fonds social collégien : 161 634 F

- Du reliquat de la subvention d'équipement 2016 : 4 148 479 F
 - AP EQUIP 22EQPMATE : 400 000
 - ALO ADMI 22 EQUIPEMENT: 400 000
 - ALO BATI 22 EQUIPEMENT : 1 000 000
 - OPC EQUIP 22EQP : 2 348 479
- Du reliquat de la subvention de fonctionnement 2014 : 400 000 F
 - AP CEGEN 0ARTPLAS : 70 000
 - AP CEGEN 0CDI : 60 000
 - AP CEGEN 0DIVERS : 100 000
 - AP CEGEN 0ULIS : 20 000
 - ALO BATI 0MAINT : 150 000

Madame le principal soumet au vote des membres présents la délibération portant avis sur la DBM

Conditions du vote :

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n° 9 - 2017

La DBM est adoptée à l'unanimité des membres présents.

II.2 – DBM pour info

Madame Robin présente la DBM pour info portant sur les reliquats de subventions et dons 2016 et sur les subventions 2017.

III. Questions relatives à l'action éducatrice :

III. 1 – RAPP – rapport annuel d'activités et de performance – 2016

Madame le Principal présente le rapport d'activité et de performance 2016 joint en annexe.

Ce rapport est établi sur la base d'indicateurs actualisés ainsi que sur les bilans liés à des actions et dispositifs particuliers. C'est un état des lieux. Il présente également l'évolution de la mise en œuvre du projet d'établissement ainsi que des objectifs fixés.

Madame le Principal en extrait l'essentiel et souligne que l'évolution des performances de l'établissement est due à l'engagement et à l'investissement des personnels.

S'agissant de la vie scolaire, madame Bossières, CPE, souligne l'engagement des personnels de vie scolaire et le faible taux de l'absence soit 4 %.

Le taux d'absentéisme des élèves est de 5 %. Un des motifs principaux est celui de " raisons familiales". Une des particularités du collège Jean Mariotti est en effet d'accueillir un nombre important d'enfants d'expatriés qui se rendent en métropole, en particulier sur le mois d'août pour voir leurs familles.

Il est souligné également le turn-over sur les mois de juillet –août. L'adaptation des enseignants à l'accueil et à l'intégration d'un nombre important de nouveaux élèves à cette période de l'année est soulignée.

Monsieur Parey, principal – adjoint, présente le bilan du CESC.

Madame le Principal donne les perspectives pour l'année à venir et se dit confiante au vu des résultats obtenus et de l'investissement des personnels.

Madame le principal soumet au vote des membres présents la délibération portant avis sur le RAAP 2016.

Conditions du vote :

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n° 11 - 2017

Un avis favorable est émis à l'unanimité sur le RAAP 2016

III. 2 – Année scolaire 2017

▪ Bilan de rentrée

La rentrée s'est bien passée. Tous les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} sont rentrés le même jour. Tous les professeurs étaient présents. Le collège accueille 852 élèves sur 30 divisions.

▪ Histoire des Arts

Madame le Principal présente les modalités et l'organisation de l'épreuve d'Histoire des arts.

Madame le principal soumet au vote des membres présents les modalités et l'organisation de l'épreuve d'histoire des Arts

Conditions du vote :

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n° 12 - 2017

Les modalités et l'organisation de l'épreuve d'histoire des Arts sont adoptées à l'unanimité des membres présents.

▪ Programme de l'Association sportive 2017

Madame le Principal précise que le collège Jean MARIOTTI a le taux le plus important d'élèves inscrits à l'AS.

Monsieur MANDOU, professeur d'EPS, apporte des explications quant à cette évolution positive.

Madame le principal soumet au vote des membres présents le programme de l'association sportive 2017

Conditions du vote :

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n° 13– 2017

Le programme de l'association sportive 2017 est adopté à l'unanimité des membres présents.

▪ Perspectives pédagogiques et éducatives

Madame le Principal précise que deux CA auront lieu avant fin juillet.

Un CA devrait avoir lieu fin mai – début juin afin d'effectuer un prélèvement sur fonds de réserve pour abonder la dotation Projet d'établissement afin de répondre aux actions engagées.

Un CA aura lieu mi – juillet pour la présentation de la répartition de la DHG.

IV. Questions diverses

En l'absence de questions diverses Madame la principale remercie l'assemblée et clôt la séance à 19h50.

Le président du Conseil



Le secrétaire de séance

N. MORIN-SEYTRES

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "N. MORIN-SEYTRES".